GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 5 sapin et/ou épinette blanche
— — 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 7 pin blanc et/ou pin rouge
— — 8 pin rouge
— — 9 pin gris
— — 0 pin blanc (cèdre)
— — 3 sapinière
— — 4 pinède
— — (plantation)
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse) E (E)
— — 5 thuya (cèdre)
— — 6 mélèze
— — 7 épinette noire et/ou pin rouge
— — 8 pin blanc
— — 9 pin gris
— — 0 pin blanc (épinette blanche)
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) S (S)
— — 5 thuya (cèdre)
— — 6 mélèze
— — 7 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 8 pin blanc et/ou pin rouge
— — 9 pin gris
— — 0 pin blanc
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc (pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pb
— — avec pin rouge
— — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pg
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— — 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 7 mélèze
— — 8 pin blanc et/ou pin rouge
— — 9 pin gris
— — 4 pinède
— — 3 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie (la prusse occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pr)
— — 5 thuya (cèdre)
— — 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 7 mélèze
— — 8 pin blanc et/ou pin rouge
— — 9 pin gris
— — 4 pinède
— — 3 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze laricin)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Ml (Ml)
— — 5 thuya (cèdre)
— — 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 7 pin blanc et/ou pin rouge
— — 8 pin gris
— — 4 pinède
— — 3 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — avec épinette noire ou rouge	F1 (Er)	F1 (Er)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — avec épinette noire ou rouge	BB (Er)	BB (Er)
— — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
— — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)
— — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
— — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
— — avec épinette	BJ (E)	BJ (E)
— — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplier avec sapin	PE (S)	PE (S)
— — avec pin blanc	PE (Pb)	PE (Pb)
— — avec pin gris	PE (Pg)	PE (Pg)
— — avec pin rouge	PE (Pr)	PE (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	PE (Er)	PE (Er)
Cédrière rouge résineuse	CR (R)	CR (R)
Cédrière résineuse	CR (R)	CR (R)
Mélangé à pin blanc	MP (Pb)	MP (Pb)
— — à pin rouge	MP (Pr)	MP (Pr)
Mélangé à pin rouge résineux	MP (R)	MP (R)

FEUILLU (groupements)

Feuillu
— — d'essences tolérantes
— — d'essences intolérantes
Bouleau à bouleaux blancs
Bouleau à bouleaux jaunes
Peuplier
Cédrière
— — à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences intolérantes
Plantation de bouleau blanc
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Sol agricole
Emplacement (usine, camping, villégiature, aéroire de ski, terrain de golf, etc.)

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en cloison
Coupe partielle plus épuisement
Coupe partielle plus épuisement légère
Chablis partiel
Chablis légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

0-50% 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlé
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	CÈDRE DE:	
10	0-10 ans	
20	11-20 ans	
30	21-30 ans	
40	31-40 ans	
50	41-50 ans	
60	51-60 ans	